



Compte Rendu du CTL du 9 octobre 2017

En préambule et suite aux déclarations liminaires des Organisations syndicales, le directeur a confirmé les 1658 suppressions d'emplois pour 2018, tout en précisant que si elles restaient stables par rapport à 2017 (du fait de la mise en place du prélèvement à la source), elles ont vocation à être renforcées pour les années suivantes.

Passage en comptabilité commerciale de l'Office Public Dinan Habitat

La trésorerie spécialisée de Dinan se verra déchargée de la gestion de l'OPHLM de Dinan.

Le Directeur a justifié cette décision par le choix de la DG de ne plus investir dans l'outil OTR (outil mis à la disposition de l'OPHLM pour gérer les loyers), choix motivé par le nombre de plus en plus limité de budgets concernés au niveau national. En ne mettant pas les moyens, la DG incite ainsi à l'externalisation....

Pour Saint-Brieuc, la mission a déjà été externalisée, le tour de Guingamp viendra en 2019.

Le volet emploi de ce transfert sera abordé lors du CTL emploi de fin d'année. Les collègues concernés par la disparition de la mission bénéficieront d'une priorité de maintien sur la commune de Dinan et sur la même mission structure.

A l'unanimité les OS ont voté contre ce projet.

Caisse sans numéraire de SIP Dinan déportée sur SPL Dinan Ville et Banlieue

La DDFIP 22 s'est portée volontaire pour mettre en place une caisse sans numéraire sur le SIP de Dinan. Désormais, toute transaction d'encaissement ou de décaissement en espèce se fera sur le SPL Dinan Ville et Banlieue, le SIP de Dinan se limitant à recevoir le public et les paiements dématérialisés.

Déjà fortement impacté par la mesure de réduction des espèces à 300 € maximum, le volume de paiements en espèce est aujourd'hui faible. C'est ce qui permet à la direction de justifier le bien fondé de son projet.

Ce transfert aura forcément pour conséquence de générer des conflits d'incompréhension pour les usagers.

Pour la CGT, cette expérimentation ne touchera que peu de monde et les résultats forcément positifs ne pourront que servir à la généralisation du dispositif. La CGT déplore une mesure liberticide qui touchera un public déjà défavorisé. Tout est parfaitement concerté pour que l'utilisateur ne se déplace plus et utilise d'autres canaux de paiement. Tant pis, pour ceux qui n'ont pas accès à internet, qui n'ont pas de chèques ou de cartes bancaires ; ils ne seront qu'une minorité de plus qu'on ne veut plus voir. Quant aux partenaires institutionnels qui viennent déposer leurs régies en numéraire, ils devront, comme les usagers, s'adapter (allongement des distances, augmentation du sentiment d'insécurité afférent, transfert du coût vers les collectivités, multiplication des déplacements....).

Toutes ces mesures vont dans le même sens que les mouvances visant à supprimer la monnaie « manuelle ». Le directeur a d'ailleurs indiqué que cela allait dans le sens de la disparition du numéraire.

A l'unanimité, les OS ont voté contre.

Ponts naturels pour 2018 : - 30 avril ; 2 novembre ; 24 décembre

Bilan de la campagne d'évaluation 2017

Très peu de recours cette année (1 pour chaque catégorie) . Pour nous, la mise en place du « recours hiérarchique » en est une des causes puisqu'il rend plus compliquée la demande de recours.

A compter de 2018, nous connaissons encore un nouveau système d'évaluation professionnelle. Les réductions de 1 mois et 2 mois n'existeront plus pour aucune catégorie. Le dispositif sera présenté en fin d'année ; nous aurons l'occasion d'en reparler.

Bilan des SAR ou service d'appui au réseau :

Il s'agit de la mise en place d'un travail à distance entre postes comptables. Ont été choisis pour l'expérimentation : Callac aidant la trésorerie de Rostrenen et Paimpol aidant la trésorerie de Plancoët.

Dans l'ensemble, les postes concernés considèrent que ce soutien a apporté une bouffée d'oxygène. Comment pourrait-il en être autrement puisqu'ils sont asphyxiés par un manque d'effectifs et de moyens !!!

Nous avons pu constater que la mise en place de ces SAR (particulièrement lourde) n'a porté que sur des tâches très limitées avec, au préalable, tout un travail de tri avant de transférer les éléments permettant à la structure bénéficiaire d'effectuer le travail demandé, générant de nouvelles charges (double contrôle interne) qui n'existaient pas auparavant...

D'autre part, l'existence de ces SAR peut être très limitée dans le temps puisqu'elle est subordonnée aux effectifs de la structure d'adossment qui peuvent être très fluctuants (arrêt maladie, départ en retraite, mutation...).

Pour le Directeur, cette nouvelle organisation améliore les conditions de travail des agents car il vaut mieux déplacer le travail que déplacer les agents !!!!! Dommage que ce raisonnement ne tienne pas lorsqu'il s'agit de supprimer des trésoreries !!!!

Quel est l'objectif de la direction, si ce n'est que de vider définitivement les missions des postes et de tester le travail à distance ? Les SAR annoncent la disparition des postes SPL ruraux. Il s'agit d'organiser la carence des effectifs pour mieux inciter à regrouper et industrialiser les missions.

Situation budgétaire

La direction se félicite des économies réalisées : Par rapport à fin septembre 2016, la baisse des dépenses exécutées et payées en 2017 est significative (environ 17 %). Le déficit estimé à fin avril 2017 a été ramené de 400.000 € à 200.000 €.

Contrairement aux autres années, il n'y aura plus l'abondement supplémentaire qui permettait jusqu'alors de boucler la fin d'année. Certaines factures de novembre et décembre 2017 notamment sur l'affranchissement et le ménage ne pourront pas être honorées.

Situation du service de publicité foncière de Guingamp

Nous avons fait part de l'inquiétude des collègues du SPF de Guingamp sur l'avenir de leur service suite au départ à la retraite de 5 d'entre eux au 1^{er} semestre 2018. (actuellement au nombre de 7 ils ne se retrouveront plus que 2 dans le service).

La Direction s'est déclarée consciente de la situation. Elle a évoqué plusieurs pistes :

- Recours aux EDR.

- Mise en place d'un service d'appui au Réseau avec le SPF de Loudéac qui apporterait une aide à distance.